

COMPTE-RENDU CA extraordinaire DU 9 décembre 2011

Présents :

Mesdames Mairesse, Berger-Douce, Hallot, Tilloy, Kras, Herbin.
Messieurs Cazorla, Ourak, Schneider, Leleu, Delcroix, Ben Barka, Zingraff,
Mallet, Cense, Marcotte.

Représentés :

Madame Befy (représentée par Monsieur Mallet).

Invités :

Messieurs Flamme, Lafaye, Moschetto, Ambada
Mesdames Fruit, Maati, Scoyez, Dubroeuq

M. CAZORLA souhaite la bienvenue à l'ensemble des conseillers.
Après vérification du quorum, il annonce l'ouverture du Conseil d'Administration
extraordinaire (CA).

Ordre du jour :

- Situation de l'I.A.E. au regard des orientations stratégiques arrêtées par la
Présidence de l'U.V.H.C.

Monsieur Ourak, Président de l'U.V.H.C., remercie l'I.A.E. pour son invitation à
laquelle il répond présent.

Il insiste sur le fait qu'en tant que Président de l'U.V.H.C. il se préoccupe autant
des Tertiales que de toute autre composante de formation et déplore le fait
qu'on puisse penser l'inverse.

Monsieur Leleu indique qu'il a alerté à de nombreuses reprises la Présidence du
climat de doute qui saisit l'I.A.E. de par le contexte marqué notamment par la
diminution des dotations budgétaires ou par les incertitudes liées à l'acceptation
des demandes de dérogations.

Monsieur Flamme précise qu'il a toujours répondu à ces interrogations, Monsieur
Ourak ajoutant que personne ne déniait la qualité de l'I.A.E..

Les membres du Conseil se livrent à la lecture des documents budgétaires mis à
leur disposition.

Monsieur Flamme en profite pour rappeler les règles entourant l'affectation des moyens financiers aux Universités suite à la mise en œuvre du modèle Sympa2.

Des participants font état de leurs remarques concernant la gestion administrative des dossiers, des remboursements de frais de mission ou encore de l'état des bâtiments.

Monsieur Flamme indique que les sommes nécessaires pour remettre en état les bâtiments excèdent les capacités financières de l'U.V.H.C.. Au demeurant, les dépenses engagées au titre de la grosse maintenance aux Tertiales sont supérieures à celles relatives à l'ensemble des bâtiments localisés au Mont Houy.

Madame Mairesse tient à souligner le fait que le malaise qui sourd à l'I.A.E. s'explique par une histoire. L'U.V.H.C. est à l'origine une Université scientifique. La F.L.L.A.S.H. a ensuite été créée. L'I.A.E., quant à lui, n'a été créé que dans le courant des années 90, connaissant une forte croissance à une époque où l'Etat ne créait plus de postes. C'est pourquoi il conviendrait aujourd'hui d'assurer une meilleure prise en compte de cette composante. D'autant qu'une forte concurrence s'exerce dans le secteur tertiaire, notamment par le secteur privé composé entre autre par les écoles de commerce. Or force est de constater que le fossé entre les conditions de travail à l'I.A.E. et celles des structures privées s'est creusé.

Monsieur Cazorla ajoute que soutenir l'I.A.E. revêt un aspect stratégique. En effet, il assure une mission de service public indéniable en formant des jeunes d'origine modeste. Dès lors, l'I.A.E. de Valenciennes a toute sa place à côté d'autres structures comme l'I.A.E. de Lille dont le positionnement est différent.

Monsieur Ourak se montre rassurant quant à l'avenir en assurant que l'I.A.E. de Valenciennes n'allait pas fermer.

Il poursuit en affirmant que si des redéploiements sont souhaitables, ils ne pourront intervenir à brève échéance. En effet, pour les mettre en œuvre il est impératif de disposer d'arguments solides reposant sur une étude fine des besoins. Il rappelle par ailleurs que l'I.A.E. fait face à des difficultés de recrutement.

Madame Mairesse insiste sur l'idée selon laquelle il ne faut pas entrer dans un cercle vicieux, car tout cela pourrait rejaillir sur la mobilisation des enseignants et par ricochet sur la qualité des enseignements.

Monsieur Leleu remarque que les enseignants des autres composantes ne souhaitent pas venir assurer des heures d'enseignement à l'I.A.E., ce qui l'oblige à recruter des vacataires.

Madame Kras complète en pointant les problèmes rencontrés pour recruter des chargés d'enseignement, en particulier en GRH. Elle déplore en outre le trop faible nombre de personnes impliquées dans la gestion pédagogique des formations qui doivent parfois suppléer les secrétaires pédagogiques.

Monsieur Flamme informe les conseillers des résultats de son étude quant au personnel en poste à l'I.A.E.. Il en ressort que l'I.A.E. devrait obtenir 7 enseignants-chercheurs et un administratif supplémentaires afin de pouvoir fonctionner à minima.

Sur le fondement de ces données, Monsieur Cazorla demande à Monsieur Ourak de s'engager sur des redéploiements.

Monsieur Ourak répond qu'il n'est pas question d'engagement, considérant que sa parole suffit. Il estime que des redéploiements sont nécessaires pour l'I.A.E., comme pour la F.D.E.G. et la F.S.M.S.. En revanche il s'engage dans l'idée que l'I.A.E. est prioritaire.

Madame Mairesse rappelle qu'il y a eu un retard dans l'affectation de ressources humaines pour certaines composantes, ce qui constitue un premier argument en faveur de redéploiements rapides. De plus, les départs à la retraite qui se produisent chaque année pourraient permettre ces redéploiements indispensables au bon fonctionnement de l'I.A.E.. Elle insiste sur le fait que la concurrence est plus forte pour les formations du tertiaire que pour celles du secondaire. L'I.A.E. se trouve ainsi dans une situation extrêmement difficile face à des concurrents comme l'E.D.H.E.C., S.K.E.M.A. ou l'I.A.E. de Lille.

Monsieur Leleu attire l'attention de Monsieur Ourak sur la part prépondérante de ressources propres dans le financement de l'I.A.E. puisque les recettes liées à la formation continue ou à l'apprentissage représentent 85% des recettes totales.

Monsieur Ourak affirme que l'I.A.E. est affiché comme étant l'une de ses priorités. Il informe le Conseil qu'il est en poste depuis un an et qu'il doit depuis lors faire face à de nombreuses demandes émanant des différents services de l'Université.

Monsieur Schneider se demande si cette situation dramatique est propre à l'I.A.E de Valenciennes ou si elle est commune à l'ensemble des I.A.E.. Il estime que si tel était le cas, ce serait dommageable, dans la mesure où les entreprises du Valenciennois ont besoin de main d'œuvre qualifiée. Il serait donc malheureux d'hypothéquer l'avenir du Valenciennois en laissant sombrer l'I.A.E..

Monsieur Ourak souligne que de nombreuses universités sont en difficulté. L'U.V.H.C. se trouve à cet égard dans une situation comparable à ses homologues.

Madame Mairesse s'interroge sur la possibilité de maintenir un I.A.E. disposant de moyens dégradés, tout en insistant sur la très forte demande du secteur tertiaire.

Monsieur Ourak annonce qu'il lui est difficile de promettre quoi que ce soit, le Ministère ne créant plus de postes.

Madame Kras s'enquière alors de l'état d'avancée du référentiel des tâches.

Monsieur Flamme lui répond qu'il sera présenté au prochain Comité Technique pour une mise en application en septembre 2012.

Il poursuit en confiant que la situation actuelle est peut-être le fait d'un problème de dialogue. C'est pourquoi il envisage notamment d'organiser une réunion sur le fonctionnement de VT début janvier. Il reconnaît que l'époque est marquée par une gestion de la pénurie et qu'il est impossible de s'attaquer à tous les problèmes en même temps.

Il se félicite du dialogue entamé avec Monsieur de La Rosa ayant conduit à la conclusion d'un budget de 51.000€ pour le laboratoire IDP.

Il aborde ensuite la problématique des heures complémentaires. Il déclare que les calculs sur la base desquels il s'est fondé pour établir les dotations budgétaires sont issus des maquettes pédagogiques de l'ensemble des formations.

Il continue en reconnaissant l'investissement des responsables pédagogiques, tout en déplorant le volume contraint des PCA/PRP. A cela s'ajoute la priorité qui a été donnée au BIATSS dans la répartition des enveloppes financières.

Enfin, il informe l'assemblée de l'avancée du projet de construction d'un bâtiment pour l'I.A.E. sur le campus du Mont Houy. Ce nouveau bâtiment s'inscrit dans un programme de construction plus large comprenant une résidence universitaire gérée par le CROUS, un laboratoire, une résidence universitaire privée destinée aux chercheurs ou industriels qui se rendraient au Technopôle et une maison des étudiants. Une ouverture des plis est prévue la semaine suivante dans le but de sélectionner l'APP. La livraison du bâtiment est prévue pour 2015.

Il conclue est insistant sur le fait que la Présidence est consciente des difficultés rencontrées par l'I.A.E.. Le fait est que notre structure est plus jeune que les autres, et que par conséquent elle souffre plus.

Il propose l'organisation d'une réunion entre les 8 directeurs de composante courant janvier, de manière à permettre à chacun d'exposer ses difficultés. Toujours est-il que l'U.V.H.C. tient à l'I.A.E..

Après avoir invité les participants à poser leurs dernières questions, Monsieur CAZORLA remercie les membres du Conseil et lève la séance.